

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 7306

présenté par
Mme Motin

à l'amendement n° 4144 de Mme Rossi

ARTICLE 16

I. – À l'alinéa 2, substituer au mot :

« financière »,

le mot :

« entreprise ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer aux mots :

« , à la transition écologique, »,

les mots :

« ainsi qu'à la prise en compte de leurs conséquences environnementales ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision et de cohérence rédactionnelle.